



L'Association des Parents de Clair-Vivre asbl

40 av Notre Dame 1140 Evere
apclairvivre@gmail.com
ap.clairvivre.be
BE59 5230 8095 1326
BIC TRIOBEBB
n°d'entr 688.639.820

PV Réunion de l'Association de Parents de Clair-Vivre

Mardi 6 février 2024 à 19h30

Présentes au réfectoire : Soraya Wittek, Cristine Tertigas, Laurie Jamotte, Camille Pirritano, Eloïse Noirfailise, Stéphane Mievis, Virginie Moulou, Sivia Puit Vögelin, Céline Van Vyve

Animation de la réunion: Silvia P.

Rédaction pv : Céline V.

1) Retour de la réunion avec les directrices

Points abordés:

- **60 ans de Clair Vivre** : la date de l'événement a été déplacée au 15/06. Les directrices ne peuvent pas obliger les enseignants à proposer une animation ou un spectacle pour l'évènement. Germinal n'a pas la capacité d'accueillir tout le monde d'où le choix du rallye pédestre.
- **Check des enfants qui prennent le bus entre les 2 implantations**: comment s'assurer la présence des enfants si les éducateurs n'ont pas la liste? → Valérie Pasteyns a fait le nécessaire auprès des éducateurs. N'hésitez pas à envoyer un mail à Arpine ou Maxime si cela se reproduit.
- **Grèves** → pour rappel le droit de grève n'oblige pas le travailleur à annoncer son choix au préalable et celui-ci peut être décidé le jour-même. C'est donc pratiquement impossible pour les directions d'anticiper l'impact du mouvement sur l'organisation des cours et des garderie. Elles essayent de faire au mieux et jusqu'à présent il est rare que l'école ferme. → Quid des fratries en cas de grève : si le titulaire d'un des 2 enfants fait grève et que le parent décide de

garder les 2 enfants, l'absence est injustifiée?

- **Projet d'école**: les parents se questionnent concernant le projet d'école et l'ouverture à l'extérieur (il y a des classes ou on sort presque pas, même si c'est quelque chose d'important dans la pédagogie); inégalités en termes d'activités/sorties entre les classes du même niveau; fédération des deux implantations (pourrait-on prévoir plus d'activités qui permettent de fédérer les deux implantations? fêtes conjointes, etc) → en fonction des envies et de ce que les enfants amènent. Pas d'obligation pour les enseignants.
- **Calendrier de fêtes** - après le Covid peu de fêtes sont organisés, moments de convivialité avec les parents (voir premier point)
- Le **poste de Jimmy** a été supprimé parce qu'il n'y avait pas assez d'enfants... Une maman a écrit à l'échevin de l'instruction publique pour dire que Jessica s'était retrouvée seule avec 3 classes de maternelle. Aussi, les parents ne comptent plus les jours où les professeurs maternelles demandent via les groupes classes de garder leurs enfants si c'était possible car personnel en sous-effectif. → problème du comptage en maternelle. Le manque de présence des enfants engendre la perte d'emploi. Jimmy est maintenant de retour. Les parents devraient être plus conscientisés sur l'importance de la présence des enfants en maternelle.
- **Élèves dispersés - accueil des enseignants** : l'école connaît cette année une absence importante dans tous le personnel. Un peu le même problème partout et manque de remplacements disponibles. Pénurie des enseignants !
- **Intrusion des parents dans les conflits entre élèves** → voir point ci-dessous

Pour un compte rendu complet, cliquez [ici](#).

2) Gestion des conflits entre élèves au sein de l'école

Konecto pour rappeler aux parents ce qui est mis en place dans l'école. La direction demande aux parents de ne pas intervenir au sein de l'école. Faire confiance en l'équipe. → Retour des enfants est que malheureusement ces outils ne sont pas toujours connus ou pas possible de les appliquer avec le manque de personnel.

3) Problèmes d'encadrement à la garderie du Centre

Possibilité de faire rentrer les maternelles avant 16h à la garderie pour éviter qu'ils attendent dans le froid ? Apparemment pas les mêmes horaires qu'à Germinal. Est-ce possible d'uniformiser? L'AP invite les parents à échanger avec les autres parents de la classe, le parent relais. Beaucoup d'enfants très contents aussi de la garderie et des ateliers proposés (en primaire).

4) Retour de La Chandeleur

Centre – un succès comme d'habitude!

Germinal – accueil plus mitigé voire hostile car le système de vente (avec des pièces que les enfants apportent) ne convenait pas, spécialement aux maternelles. De plus, l'équipe ne semblait pas être au courant de la vente (AP: surprenant car accord de la

direction + message envoyé à la responsable de l'entretien). A réfléchir pour les prochaines ventes.

Total net ventes: 401,57 euros.

Pour rappel, les ventes de l'AP permettent de récolter de l'argent pour le Fonds de solidarité et pour financer les projets de l'AP. L'idée n'est pas du tout de se retrouver en concurrence avec les ventes de crêpes des classes.

5) Demandes d'intervention sur les frais du voyage scolaire de 6ème (fond de solidarité de l'AP)

La direction transmet la demande de couvrir avec le fond de solidarité la totalité ou une partie des 4 demandes reçues pour les frais du voyage scolaire des 6ème: $150+454+304+308=1216\text{€}$

5/2/2023 : le compte de l'AP a un solde de 3028 euros.

Proposition: couvrir la somme totale des 4 demandes reçues par l'école.

→ Les membres présents décident d'accorder cette aide aux familles.

Point à soulever lors de la prochaine réunion avec les directrices car plusieurs aspects à tenir en compte: aide au prorata des bénéficiaires de l'AP? possibilité de fixer un pourcentage que l'AP pourrait couvrir? Quid alors si l'AP ne peut pas aider?

6) Le rôle de l'AP/parents relais

Rappel du fonctionnement de l'AP:

- ❖ chaque parent qui le souhaite peut venir avec un projet et demander aux autres parents de participer et/ou co-gérer, mais c'est le parent "proposant" qui gère, pas l'AP
- ❖ pour les activités "statutaires" de l'AP (Konecto, boîte mail, logistique réunions, organisation de ventes etc) nous avons besoin de plus de personnes impliqués
- ❖ l'AP n'est pas un "bureau de plaintes". C'est un lieu de discussion où l'on peut entendre les inquiétudes et donner des pistes. Seules les problématiques générales seront relayés à condition que toutes les autres voies de recours soient épuisés

Rappel du rôle du parent relais. Il sert, entre autres, à faciliter la communication et l'entraide dans la classe, aide à organiser des sorties/activités et fait le lien avec l'association de parents. Il **n'est pas là** pour résoudre des problèmes individuels d'élèves/parents de la classe et il ne doit en aucun cas relayer au titulaire les échanges tenus dans le groupe de la classe. Il peut quitter le groupe de classe quand ça lui semble bon et ce n'est pas obligatoire d'avoir un groupe. Pour les groupes Whatsapp il y a une charte à respecter -il faut la rappeler et tout parent qui ne la respecte pas peut être exclu du groupe.

Proposition:

→faire un rappel dans le groupe de parents relais et aussi demander de rappeler la charte dans les groupes.

→réaliser un schéma avec les différents rôles de l'AP et les pistes quand un parent rencontre une difficulté

7) Divers

- ★ Question sécurité pendant/après travaux de la Cour à Centre. Pas de solution claire d'où seront gardés les enfants pendant les travaux. Y aura-t-il une seule cour pour tous?
- ★ Info - création d'une bibliothèque pour le projet Histoires du Monde avec des ouvrages empruntés lors d'un prêt longue durée à la Bibliothèque de la Région. Les parents lecteurs pourront emprunter des livres pour les présenter dans les classes.
- ★ Les dons pour l'école du Togo partiront fin de ce mois-ci avec une famille de l'école. Merci à tous pour vos dons!
- ★ Problème de la propreté des toilettes au Centre encore fort constant dans les conseils d'école
- ★ Problème de l'exposition aux écrans sur le temps de 12h → il semblerait que certains enseignants mettent un film/émission pendant le temps de midi.